

rapport

**GROS GIBIER AU QUÉBEC
EN 1991
(Exploitation par la chasse
et mortalité par des causes
diverses)**

par:

Gilles Lamontagne
Lucie Lajoie
et
Didier LeHénaff

Septembre 1992

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
3^e trimestre 1992

ISBN 2-550-22360-8

Direction de la gestion des espèces et des habitats

GROS GIBIER AU QUÉBEC EN 1991

(Exploitation par la chasse et mortalité
par des causes diverses)

par

Gilles Lamontagne

Lucie Lajoie

et

Didier Le Hénaff

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

1992

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
INTRODUCTION	1
HISTORIQUE ET MÉTHODES	3
1. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1991	7
1.1 L'Original	7
1.1.1 La réglementation	7
1.1.2 Les usagers	7
1.1.3 La récolte	7
1.2 Le Cerf de Virginie	18
1.2.1 La réglementation	18
1.2.2 Les usagers	18
1.2.3 La récolte	18
1.3 Le Caribou	30
1.3.1 La réglementation	30
1.3.2 Les usagers	30
1.3.3 La récolte sportive	31
1.3.4 La récolte à des fins d'alimentation	33
1.4 L'Ours noir	39
1.4.1 La réglementation	39
1.4.2 Les usagers	39
1.4.3 La récolte	39
2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE	53
2.1 L'Original	53
2.2 Le Cerf de Virginie	53
2.3 Le Caribou	58
2.4 L'Ours noir	58
APPENDICE I:	
Noms scientifiques des animaux mentionnés dans le texte	60

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1. Zones de chasse en 1991	5
Figure 2. Orignaux tués à la chasse en 1991	17
Figure 3. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 1991	29
Figure 4. Caribous tués à la chasse en 1991	38
Figure 5. Ours noirs tués à la chasse en 1991	52

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 13: Sexe et groupe d'âge de la récolte de Cerfs de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1991 -	26
Tableau 14: Récolte de Cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 1991 -	27
Tableau 15: Résultats de la chasse contingentée des cerfs sans bois en 1990-1991	28
Tableau 16: Statistiques sur la chasse sportive du Caribou au Québec - Période de 1972 à 1991 -	35
Tableau 17: Récolte de Caribous par zone de chasse - Saison de chasse 1991 -	36
Tableau 18: Estimé de la récolte de Caribous à des fins alimentaires - Saison 1989 - 1991	37
Tableau 19: Statistiques sur la chasse sportive de l'Ours noir au Québec - Période de 1972 à 1991 -	42
Tableau 20: Récolte saisonnière d'Ours noirs par le piégeage et la chasse depuis 1979 au Québec	43
Tableau 21: Récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse - Saison de chasse 1991 -	44
Tableau 22: Récolte d'Ours noir par zone en 1990-1991	45
Tableau 23: Répartition de la récolte d'Ours noirs par piégeur (1982-1991)	46
Tableau 24: Récolte d'Ours noir par la chasse, par les résidents et les non résidents, à l'inclusion des réserves fauniques, 1991	47
Tableau 25: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse - Saison de chasse 1991 -	48
Tableau 26: Récolte d'Ours noirs dans les réserves fauniques - Saison 1991 -	49

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1: Statistiques sur la chasse sportive de l'Orignal au Québec - Période de 1972 à 1991 -	9
Tableau 2: Récolte d'Orignaux par zone de chasse et dans les réserves fauniques - Saison de chasse 1991 -	10
Tableau 3: Récolte et superficie d'habitat pour l'Orignal dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques - Saison de chasse 1991 -	11
Tableau 4: Caractéristiques générales de la population d'Orignaux récoltée dans les zones de chasse - Saison de chasse 1991 -	12
Tableau 5: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques - Saison de chasse 1991 -	13
Tableau 6: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 1991 -	14
Tableau 7: Chasse contingentée de l'Orignal dans les réserves fauniques - Période de 1987 à 1991 -	16
Tableau 8: Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie au Québec - Période de 1972 à 1991 -	22
Tableau 9: Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1972 à 1991 -	23
Tableau 10: Récolte de Cerfs de Virginie à l'arme à feu par zone de chasse - Saisons de chasse 1989-1991	24
Tableau 11: Récolte de Cerfs de Virginie à l'arc par zone de chasse - Saisons de chasse 1989-1991	24
Tableau 12: Récolte de cerfs mâles durant la saison à arme à feu et superficie d'habitat pour le Cerf de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1991 -	25

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 27: Récolte d'Ours noirs dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison 1991 -	50
Tableau 28: Mortalité des Orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1991	55
Tableau 29: Mortalité des Cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1991	56
Tableau 30: Sexe et groupe d'âge des Cerfs de Virginie impliqués dans des accidents routiers - Période du 1er janvier au 31 décembre 1991 -	57
Tableau 31: Mortalité des Ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le piégeage - Période du 1er janvier au 31 décembre 1991	59



INTRODUCTION

Quatre espèces de grande faune sont chassées au Québec: l'Original, le Cerf de Virginie, le Caribou et l'Ours noir. De plus, l'ours est également exploité par le biais du piégeage. Les noms scientifiques de ces animaux sont mentionnés à l'appendice I.

Le gros gibier est une ressource renouvelable très importante pour le Québec et, de ce fait, il convient d'en assurer une saine gestion. Pour bien remplir ce mandat, nous devons donc en estimer régulièrement la quantité disponible et évaluer le prélèvement, soit par la chasse, la prédation, le braconnage et les accidents. Ce rapport présente le bilan de la récolte et des pertes pour l'année 1991, telles que compilées à partir des renseignements obtenus grâce au système d'information sur la grande faune. Une analyse sommaire de la répartition et des caractéristiques de la récolte par la chasse, ainsi que des pertes encourues par différentes causes, est faite pour chaque zone de chasse de la province. Enfin, des cartes de distribution de la récolte par la chasse sont incluses pour l'original, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir.



HISTORIQUE ET MÉTHODES

L'enregistrement obligatoire du gros gibier a débuté, au Québec, en 1958. À cette époque, les chasseurs faisaient rapport de leur chasse à un agent de conservation de la faune, et certaines informations relatives à l'animal abattu (sexe, jeune ou adulte) étaient notées au dos du permis. Les données étaient compilées manuellement par chacun des agents. Devant la piètre qualité des données et le manque de précision relative à la localisation des animaux abattus, le Ministère a implanté, en 1971, le programme "Fiche du gros gibier". Dans le cadre de ce programme, les données recueillies (localisation, âge, sexe, cause de mort, etc.) sur tous les animaux trouvés morts (par la chasse ou d'autres causes) sont compilées par ordinateur et conservées dans un fichier. Le quadrillage Universel Transverse Mercator (UTM) légèrement modifié est, depuis lors, utilisé, sur une base provinciale, comme unité de pointage géographique. Le niveau de précision atteint $\pm 1 \text{ km}^2$ au sud du 50° parallèle et $\pm 100 \text{ km}^2$ au nord. De plus, ce système de localisation permet d'interpréter les données quelle que soit l'unité administrative et/ou géographique. Les renseignements pertinents à la méthodologie de la collecte et de la saisie de l'information sont décrits dans Huot *et al.* (1973)¹ et dans Bouchard et Gauthier (1980)². En 1987, le système d'information sur la grande faune a été refondu de façon à permettre la saisie directe de l'information, sur ordinateur, dans les principaux points d'enregistrement. Cette modification permet une plus grande souplesse au système qui peut dorénavant être consulté et mis à jour par le personnel du Ministère tant en région qu'au bureau central. Un document normatif³ donne toute l'information nécessaire au personnel responsable de l'enregistrement.

-
- 1 Huot, J., R. Bouchard et C. Gauthier. 1973. Gros gibier au Québec en 1972. Qué., Ministère Tour. Chasse Pêche. Rapp. spé. 2. 66 pp.
 - 2 Bouchard, R. et C. Gauthier. 1980. Description et bilan du programme "Fiche du Gros Gibier". Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche. RRF-69. 24 pp.
 - 3 Lajoie, L. 1991. Enregistrement de la grande faune et du lynx du Canada. Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche, Dir. gest. esp. hab. Norme no. 91-01.

Depuis 1972, le Ministère publie annuellement, sous le titre "Gros gibier au Québec (Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses)", un rapport présentant les données compilées par le système d'information sur la grande faune. Le présent document fait partie de cette série de publications. Les zones de chasse en vigueur lors de la saison de chasse 1991 sont illustrées à la figure 1. Aucune modification n'a été apportée, depuis 1989.

Cette année, plusieurs tableaux et compilations d'années antérieures furent révisées pour tenir compte des légères corrections apportées annuellement, même pour des dossiers de quelques années.

Les résultats présentés sont ceux disponibles en juin 1991.

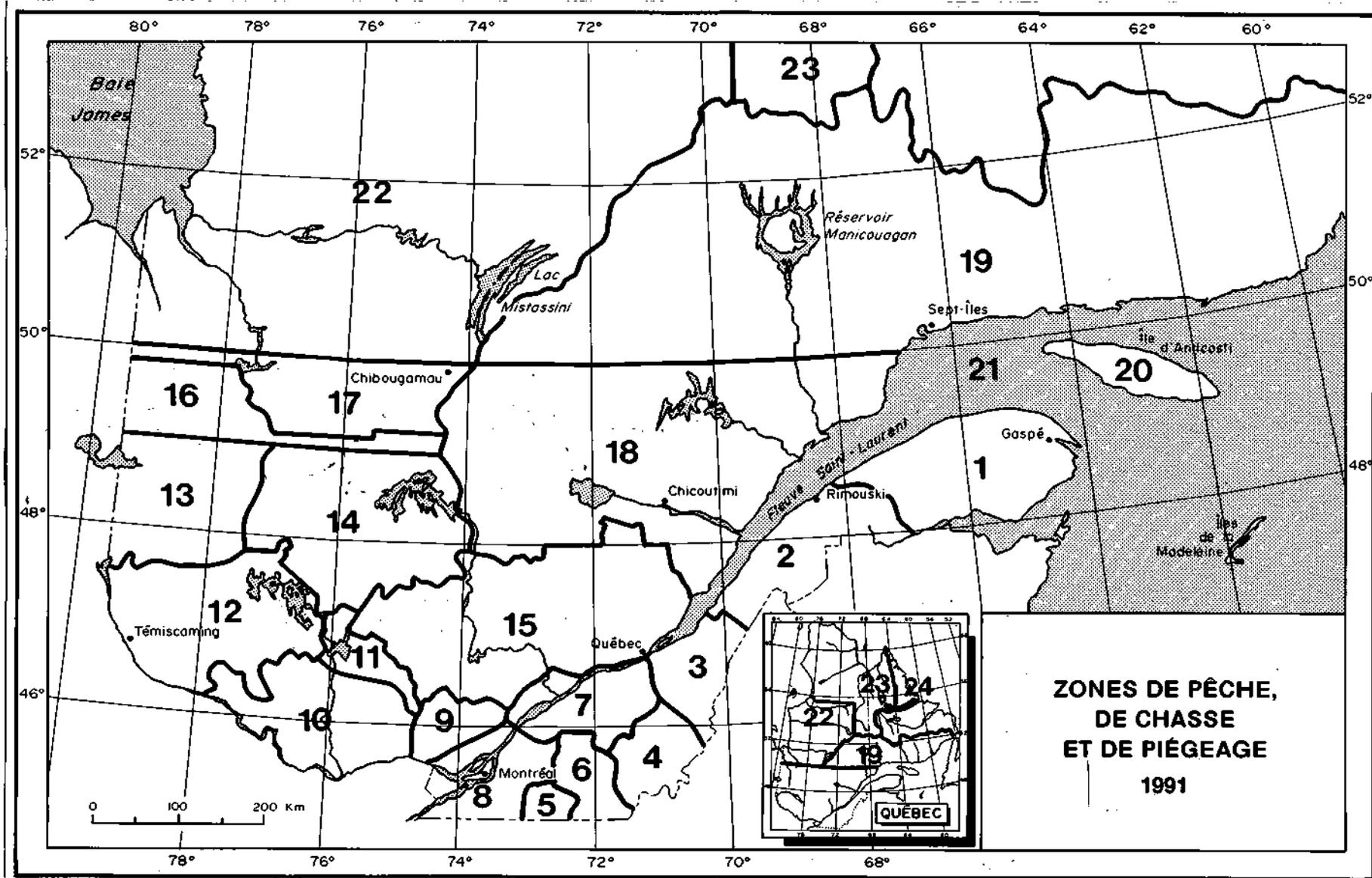


Figure 1. Les zones de chasse.

1. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1991

1.1 L'Orignal

1.1.1 La réglementation

Aucune modification majeure n'a été apportée à la réglementation de la chasse à l'Orignal en 1991.

1.1.2 Les usagers

Selon une compilation en date du 16 juin 1992, 146 452 permis pour la chasse à l'Orignal ont été vendus à des résidents en 1991, soit sensiblement le même nombre qu'en 1990 (Tableau 1). Par contre le nombre de permis émis à des non-résidents a diminué de 17 % (409 permis). À elles seules, les zones 15 et 18 ont accueilli 36 % des chasseurs, soit respectivement 20 529 et 32 741 chasseurs (Tableau 3). Le nombre de chasseurs par 10 km² d'habitat est cependant deux à trois fois plus élevé dans les zones 3 et 4 (11,5 et 8,5 chasseurs/10 km²) que dans les zones 15 et 18 (5,9 et 3,9 chasseur/10 km²). Le nombre de chasseurs par 10 km² est aussi élevé dans les zones 2, 11 et 13 (Tableau 3).

1.1.3 La récolte

La récolte totale d'originaux enregistrés en 1991 est de 11 889, soit 558 bêtes (4,5 %) de moins qu'en 1990. Compte tenu de la baisse de la récolte, le succès moyen est passé de 8,4 à 8,0 %. Ce niveau de succès est cependant supérieur à celui des six années antérieures (1984 à 1989) (Tableau 1). La récolte dans les réserves fauniques a diminué de 46 originaux, soit une baisse de 6 %, qui s'explique par l'effet combiné d'une légère baisse du nombre de chasseurs accueillis et des baisses légères du succès dans certaines réserves (Tableau 7).

Pour l'ensemble des zecs la récolte a diminué de 2,3 % (45 bêtes). La baisse, plus accentuée dans les zecs des régions 3, 4 et 8, a été en partie compensée par une hausse de la récolte dans les zecs des régions 6 et 7.

La récolte a diminué dans plusieurs zones accueillant déjà un fort contingent de chasseurs. La baisse a été généralisée en Gaspésie (zones 1 et 2) ainsi que dans les zones 11, 12, 13, 14, 15, 18 et 19 occupant la partie centrale du Québec. On remarque aussi (Tableau 3) que la récolte par 10 km² d'habitat est au delà de 0,7 bête/10 km² dans les zones 3 et 4 et au delà de 0.5 bête/10 km² dans les zones 2, 7, 12 et 13. La moyenne provinciale est de 0.32 bête/10 km² d'habitat. Ces valeurs doivent cependant être analysées en corrélation avec les densités de population.

La figure 2 illustre la distribution de la récolte au Québec en indiquant, dans chaque bloc mercator lettre de 10 000 km², le nombre total d'orignaux tués par 1 000 km². On y constate d'une part, que la récolte est supérieure à 10 orignaux/1 000 km² dans presque tout le territoire situé au sud du 50° parallèle et, d'autre part, que les récoltes supérieures à 50 orignaux/1 000 km² ont été effectuées dans le sud-ouest du Québec.

L'âge moyen des adultes a été estimé à 3,2 ans, soit un rajeunissement de 0,3 ans par rapport à 1990. Par contre le pourcentage de femelles adultes avec lait est passé de 57,4 à 62,6 %. La proportion des jeunes de 1,5 ans dans la récolte a aussi augmenté, passant de 39 à 43,1 % (Tableau 4).

Si l'on exclue les réserves (Tableau 5), la proportion de mâles dans la récolte à l'arme à feu est passée de 47,9 à 45,1 %, alors que les proportions de femelles adultes et de petits sont respectivement passées de 38,5 et 13,6 à 40,2 et 14,7 %.

Finalement on remarque que le nombre d'orignaux abattus à la chasse à l'arc est passé de 709 à 830. La progression annuelle enregistrée depuis quelques années se maintient à 20 % et la récolte est toujours concentrée dans les zones sud (Tableau 2).

Tableau 1. Statistiques sur la chasse sportive de l'Original au Québec^a
- Période de 1972 à 1991 -

Année	Nombre d'originaux	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c	
		Résidents	Non-Résidents ^b		Arme à feu	Arc
1972	6 769	59 552	2 473	10,9	9-24	-
1973	7 591	68 083	3 224	10,6	9-23	-
1974	7 272	73 735	3 288	9,4	9-23	-
1975	7 769	84 480	1 418	9,0	9-31	9
1976	7 460	91 903	1 283	8,0	9-31	9
1977	8 550	98 331	1 246	8,6	9-38	9
1978	9 161	101 332	1 433	8,9	9-38	9
1979	8 319	98 404	2 328	8,3	9-38	9
1980	9 431	115 411	1 708	8,1	9-38	9
1981	9 770	124 983	1 318	7,7	9-31	7
1982	11 844	133 470	2 365	8,7	9-31	7
1983	11 338	137 445	1 661	8,2	9-31	7
1984	11 362	146 658	1 997	7,6	9-31	14
1985	10 968	145 536	2 183	7,4	9-31	14
1986	11 188	148 119	2 155	7,4	7-31	11
1987	10 977	146 673	2 272	7,4	7-31	11
1988	11 288	144 168	2 202	7,7	7-52	11-23
1989	11 018	149 126	2 283	7,3	7-92	9-23
1990	12 447*	146 544*	2 439*	8,4*	7-92	9-23
1991	11 889	146 452 ^d	2 030 ^d	8,0	7-92	9-23

a Données incluant la chasse avec arme à feu et arc.

b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'Original à compter de 1975.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones.

d Rapport partiel au 16 juin 1992.

* Données corrigées en mai 1992.

**Tableau 2. Récolte d'Orignaux par zone de chasse et dans les réserves fauniques
- Saison de chasse 1991 -**

Zone de chasse	Durée (jours)	Récolte		
		Arme à feu	Arc	Total
1	7 ^a (9) ^b	630	49	679
2	7 (9)	500	60	560
3	9 (9)	274	70	344
4	9 (9)	348	83	431
5	- (9)	0	1	1
6	- (9)	0	57	57
7	- (23)	0	211	211
8	- (23)	0	14	14
9	- (23)	0	174	174
10	9 (9)	534	37	571
11	9 (9)	124	0	124
12	16 (16)	999	17	1 017 ^c
13	16 (16)	1 120	9	1 129
14	23 (16)	1 221	4	1 225
15	16 (16)	1 106	32	1 138
16	23 (16)	331	0	331
17	23 (16)	113	1	114
18	23 (16)	2 182	10	2 192
19	31 (9)	714	1	716 ^c
20	92 (-)	16	0	16
22	31 (9)	106	0	106
Sous-total		10 318	830	11 150
Réserves fauniques		739	0	739
TOTAL		11 057	830	11 889

a Durée de la saison de chasse à l'arme à feu.

b Durée de la saison de chasse à l'arc.

c Incluant 1 orignal dont le type d'engin est indéterminé.

**Tableau 3. Récolte et superficie d'habitat pour l'Original dans les zones de chasse^a,
excluant les réserves fauniques.
- Saison de chasse 1991 -**

Zone de chasse	Récolte totale	Permis ^c vendus par zone		Succès %	Superficie Habitat (km ²)	Récolte/ 10 km ² d'habitat	Chasseur/ 10 km ² d'habitat
		Résident	Non-résident				
1	679	10 021	22	6,8	17 861	0,38	5,6
2	560	6 697	13	8,3	10 496	0,53	6,4
3	344	5 283	23	6,5	4 618	0,74	11,5
4	431	5 046	42	8,5	6 019	0,72	8,5
5 ^b	1	40	0	2,5	1 457	0,01	0,3
6 ^b	57	429	5	13,1	3 666	0,16	1,2
7 ^b	211	2 169	1	9,7	3 903	0,54	5,5
8 ^b	14	165	1	8,4	1 500	0,09	1,1
9 ^b	174	1 770	24	9,7	4 484	0,39	4,0
10	571	6 558	292	8,3	17 101	0,33	4,0
11	124	1 892	24	6,5	4 361	0,28	4,4
12	1 017	10 514	523	9,2	17 441	0,58	6,3
13	1 129	15 329	168	7,3	22 758	0,50	6,8
14	1 225	13 898	531	8,5	37 750	0,32	3,8
15	1 138	20 529	62	5,5	34 902	0,33	5,9
16	331	4 016	20	8,2	17 630	0,19	2,3
17	141	1 390	9	8,1	22 961	0,05	0,6
18	2 192	32 741	78	6,7	84 073	0,26	3,9
19	716	7 099	74	10,0	180 170	0,04	0,4
20	16	117	10	12,6	7 600	0,02	0,2
22	106	682	32	14,8	N.C.	N.C.	N.C.
TOTAL	11 150	146 452^d	2 030^e		500 751	0,32	2,97

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc.

b Chasse à l'arc seulement.

c Données en date du 15 mai 1992

d Incluant 67 permis dont la zone est erronée.

e Incluant 76 permis dont la zone est erronée.

N.C.: Non calculé

**Tableau 4. Caractéristiques générales de la population d'Orignaux récoltée dans les zones de chasse
- Saison de chasse 1991 -**

Zone de chasse	1	2	3	4	5°	6°	7°	8°	9°	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	22	TOTAL
Pourcentage des jeunes de 1,5 an	45,8	56,1	41,1	49,2	N.C.	41,0	49,2	N.C.	25,0	39,6	35,5	37,3	46,8	34,5	36,4	49,5	43,4	47,0	34,5	58,3	42,9	43,1
Moyenne d'âge (n)	2,9 191	2,6 177	2,8 147	2,6 148	N.C. 1	2,8 47	3,0 146	N.C.	N.C. 4	3,5 202	3,3 31	3,4 215	3,6 186	3,3 245	3,4 180	2,9 195	2,8 89	3,3 238	3,8 172	2,1 12	3,2 49	3,2 2 675
Pourcentage des femelles avec lait* (n)	67,4 97	82,2 69	40,7 27	99,1 74	N.C.	82,5 8	71,9 29	N.C. 2	N.C. 29	71,4 103	79,0 24	51,5 155	60,5 183	55,4 171	49,9 189	80,3 47	63,6 15	68,4 330	43,6 62	50,0 1	71,5 11	62,6 1 626
Nombre de mâles/ par 100 femelles^b	144	120	139	132	N.C.	243	178	N.C.	154	99	102	107	86	127	88	161	179	110	190	220	304	119

a On suppose que toutes les femelles en lactation sont âgées de 2,5 ans et plus.

b Basé sur la récolte totale des orignaux adultes enregistrés dans les zones concernées.

c Chasse à l'arc seulement.

N.C. Non calculé.

n Nombre d'animaux dans l'échantillon.

Tableau 5. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques
- Saison de chasse 1991 -

Zone de chasse	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Ind.	TOTAL
1	306 ^a (38) ^b	230 (9)	94 (2)	0 (0)	630 (49)
2	211 (43)	202 (9)	87 (8)	0 (0)	500 (60)
3	105 (53)	103 (11)	66 (6)	0 (0)	274 (70)
4	136 (65)	138 (14)	74 (4)	0 (0)	348 (83)
5	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (1)
6	0 (34)	0 (14)	0 (9)	0 (0)	0 (57)
7	0 (114)	0 (64)	0 (33)	0 (0)	0 (211)
8	0 (10)	0 (3)	0 (1)	0 (0)	0 (14)
9	0 (88)	0 (57)	0 (29)	0 (0)	0 (174)
10	216 (28)	240 (7)	78 (2)	0 (0)	534 (37)
11	55 (0)	54 (0)	15 (0)	0 (0)	124 (0)
12	438 (15)	424 (1)	138 (1)	0 (0)	1 000 (17)
13	435 (5)	511 (2)	174 (2)	0 (0)	1 120 (9)
14	602 (2)	473 (2)	146 (0)	0 (0)	1 221 (4)
15	418 (23)	493 (8)	195 (1)	0 (0)	1 106 (32)
16	188 (0)	117 (0)	26 (0)	0 (0)	331 (0)
17	67 (1)	38 (0)	8 (0)	0 (0)	113 (1)
18	972 (3)	878 (7)	332 (0)	0 (0)	2 182 (10)
19	418 (1)	220 (0)	77 (0)	0 (0)	715 (1)
20	11 (0)	5 (0)	0 (0)	0 (0)	16 (0)
22	76 (0)	25 (0)	5 (0)	0 (0)	106 (0)
Sous-total	4 654 (523)	4 151 (209)	1 515 (98)	0 (0)	10 320 (830)
Pourcentage Réserves fauniques	45,1 (63,0)	40,2 (25,2)	14,7 (11,8)	0 (0)	100 (100)
Pourcentage	475 (0)	239 (0)	25 (0)	0 (0)	739 (0)
Pourcentage	64,3%	32,3%	3,4%	0,0%	100%
Total	5 129 (523)	4 390 (209)	1 540 (98)	0 (0)	11 059 (830)
Grand total^c	5 652	4 599	1 638	0	11 889

a Chasse à l'arme à feu.

b Chasse à l'arc.

c Chasse à l'arme à feu et à l'arc.

**Tableau 6. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée*
- Saison de chasse 1991 -**

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	TOTAL
Région 01				
du Bas St-Laurent	33	41	16	90
Casault	34	19	4	57
Chapais	12	8	4	24
Owen	13	10	4	27
TOTAL	92	78	28	198
Région 02				
de l'Anse Saint-Jean	1	0	0	1
Chauvin	7	9	4	20
du Lac-de-la-Boiteuse	3	3	2	8
du Lac Brébeuf	6	3	1	10
de la Lièvre	17	15	9	41
Mars-Moulin	8	10	3	21
Martin-Valin	10	10	4	24
Onatchiway-Est	11	9	3	23
des Passes	6	14	3	23
de la Rivière-aux-Rats	10	9	3	22
TOTAL	79	82	32	193
Région 03				
Batiscan-Neilson	8	4	1	13
Buteux-Bas-Saguenay	3	5	0	8
Jaro	11	5	2	18
du Lac-au-Sable	7	0	1	8
des Martres	5	3	2	10
de la Rivière-Blanche	9	13	4	26
TOTAL	43	30	10	83
Région 04				
de la Bessonne	10	11	6	27
Borgia	7	12	4	23
du Chapeau-de-Paille	10	23	4	37
Flamand	6	5	2	13
Frémont	1	6	7	14
du Gros-Brochet	9	12	3	24
Jeannotte	5	5	1	11
Kiskissink	10	12	4	26
de la Croche	4	7	4	15
Ménokéosawin	5	6	4	15
Tawachiche	5	8	4	17
Wessonneau	11	9	2	22
TOTAL	83	116	45	244

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	TOTAL
Région 05				
Louise Gosford	41	29	8	78
Région 06				
Boullé	3	5	2	10
Collin	7	15	4	26
Lavigne	26	15	2	43
Lesueur	26	13	5	44
de la Maison-de- Pierre	7	12	6	25
Mazana	2	5	2	9
des Nymphes	5	6	4	15
Mitchinamecus	12	18	4	34
Normandie	10	11	7	28
Petawaga	36	30	9	75
TOTAL	134	130	45	309
Région 07				
Bras-Coupé-Désert	27	45	15	87
Pontiac	40	36	13	89
Rapides-des-Joachims	29	19	4	52
Saint-Patrice	32	32	14	78
TOTAL	128	132	46	306
Région 08				
Capitachouane	24	15	3	42
Dumoine	40	32	16	88
Festubert	24	18	5	47
Kipawa	44	36	7	87
Maganasipi	16	29	9	54
Restigo	24	20	10	54
TOTAL	172	150	50	372
Région 09				
Trinité	8	13	1	22
Iberville	9	10	2	21
Forestville	24	21	6	51
Labrieville	1	4	1	6
Matimek	10	6	2	18
Nordique	8	7	6	21
Varin	3	0	0	3
TOTAL	63	61	18	142
GRAND TOTAL	835	808	282	1 925

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc.

**Tableau 7. Chasse contingentée de l'Original dans les réserves fauniques
- Période de 1987 à 1991 -**

Réserve	Nombre d'originaux					Nombre de chasseurs					Succès de chasse				
	1987	1988	1989	1990	1991	1987	1988	1989	1990	1991	1987	1988	1989	1990	1991
Ashuapmushuan	16	17	18	20	21	180	196	195	196	181	26.7	28.3	30.0	33.3	35.0
Chic-Chocs	22	32	31	28	35	99	138	144	144	133	73.3	80.0	77.5	70.0	87.5
Dunière	35	41	40	40	41	163	191	189	170	172	68.6	82.0	80.0	80.0	82.0
Matane	83	85	76	80	80	303	333	319	312	310	91.2	93.4	83.5	87.9	87.9
Rimouski		31	28	28	29		118	109	100	109		96.9	87.5	87.5	90.6
Laurentides	113	156	137	167	149	1011	1166	1191	1215	1 213	40.1	56.5	40.8	48.4	43.6
Mastigouche	69	64	70	66	65	548	576	572	587	528	41.1	38.8	42.4	40.0	39.4
Rouge-Matawin	44	53	40	42	45	352	354	360	360	350	44.0	53.0	40.0	42.0	45.0
Portneuf	32	27	27	29	40	341	338	328	339	337	33.7	28.4	28.4	30.6	42.1
Saint-Maurice	25	26	23	25	19	255	259	247	267	226	33.0	34.7	30.7	33.3	25.3
Papineau-Labelle		57	63	53	53		302	301	307	298		67.1	74.1	62.4	62.4
La Vérendrye	154	151	180	196	155	1349	1378	1390	1389	1 408	39.2	38.5	45.9	50.1	39.5
Sept-îles- Port-Cartier	15	9	13	11	7	129	125	98	107	112	35.0	30.0	43.3	36.7	21.2
TOTAL	608	749	746	785	739	4730	5474	5423	5493	5 377					

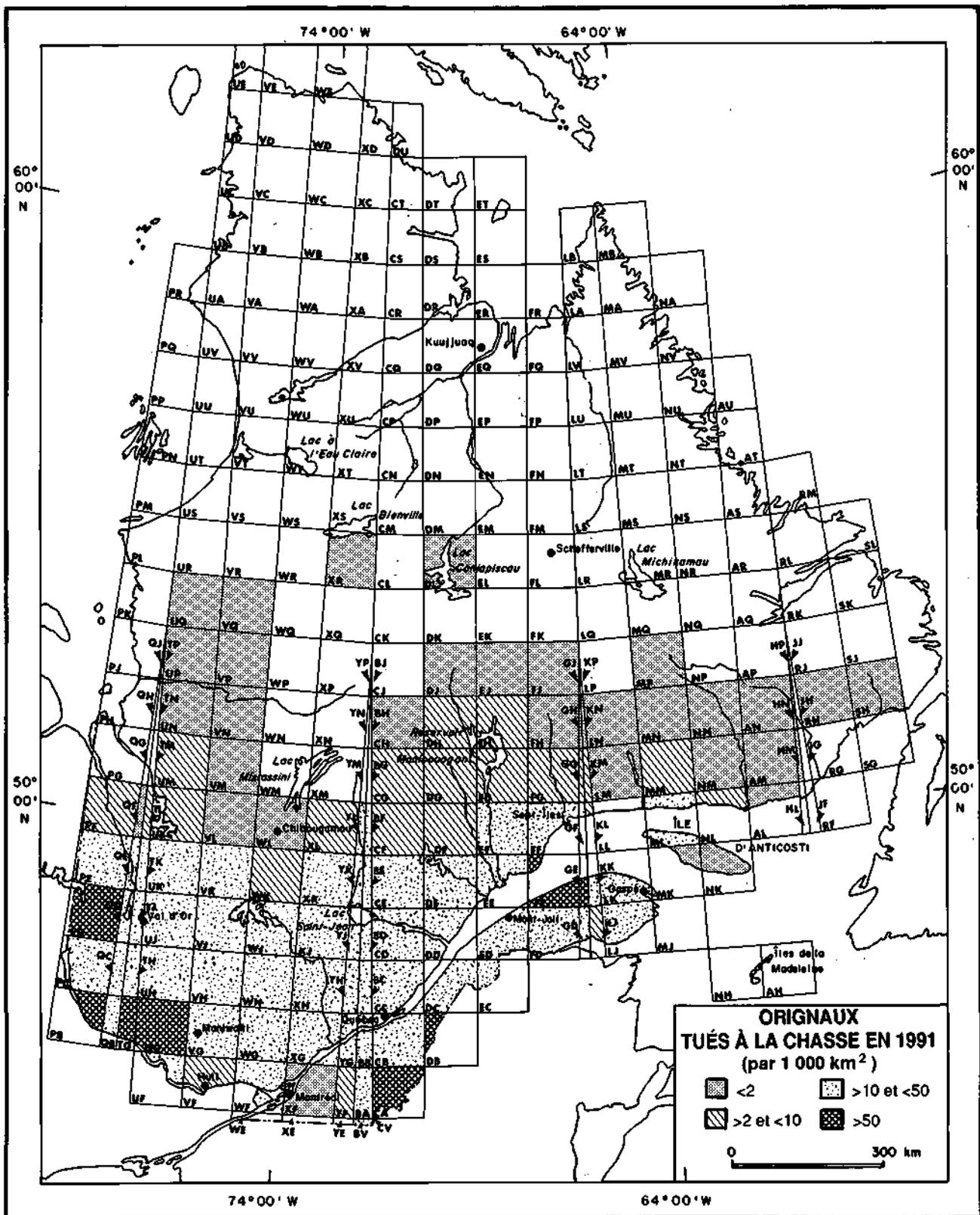


Figure 2. Orignaux tués à la chasse en 1990.

1.2 Le Cerf de Virginie

1.2.1 La réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive au cerf de Virginie a subi quelques modifications. Dans les zones 4, 5 et 6 la saison de la chasse à l'arc a été portée de 14 à 21 jours et dans la zone 7 elle est passée de 23 à 30 jours. Par ailleurs des ajustements mineurs ont été apportés, à la saison, dans les zones 4 et 6 pour la chasse à l'arme à feu du cerf mâle.

1.2.2 Les usagers

Au 15 juin 1992, 130 950 permis pour la chasse au cerf en 1991 étaient enregistrés (Tableau 8 et 9).

De ce nombre 121 006 permis pour la chasse au cerf (1991) avaient été émis à des résidents pour chasser sur le continent et 1 310 à des non-résidents. Ces résultats représentent une baisse de 5 % de la vente de permis (758 permis) aux résidents, alors que la vente de permis aux non-résidents a connu une baisse de 12,3 % (144 permis). Comme en 1990, 4 355 permis spéciaux pour la chasse au cerf sans bois à l'arme à feu étaient disponible (Tableau 15).

Pour Anticosti le nombre de permis émis à des résidents (3 422) représente une augmentation de 344 permis (10 %) alors que le nombre de permis émis à des non-résidents a diminué de 202 soit une baisse de 22 %. Si la fréquentation par les chasseurs en 1991 a légèrement augmenté, (+ 3 %) elle se situe toujours sous les niveaux atteints en 1984 et 1985.

1.2.3 La récolte

En 1991, les chasseurs ont récolté 22 451 cerfs (Tableaux 8 et 9) surpassant le record de 21 063 bêtes établi en 1990. Mais l'évolution de la récolte n'est pas uniforme dans toutes les zones.

Sur le Québec continental la récolte enregistrée de 14 544 cerfs surpasse de 785 bêtes (5,7 %) celle de 1990 (Tableau 8). Elle devient donc la récolte la plus élevée des 25 dernières années.

Les zones de chasse 4, 5 et 6 ont connu respectivement une hausse de leur récolte à l'arme à feu de 35,6 %, 22,9 % et 34,4 %, soit une augmentation globale de 1 381 cerfs. Par contre dans les zones 1, 3, 9, 10 et 11 la récolte a respectivement diminué de 42,6 %, 13,3 %, 34,8 %, 16,6 % et 13,2 %, soit une diminution globale de 1 311 cerfs. Ceci explique pourquoi, malgré des fluctuations parfois très importantes au niveau des zones, la récolte continentale de cerfs, à l'arme à feu, est restée plutôt stable (Tableau 10).

La chasse contingentée au cerf sans bois, malgré une saison et un nombre de permis identiques à l'année précédente, a connu un succès moindre en affichant une baisse du niveau de récolte de 179 cerfs (8,6 %). Les fluctuations par zone sont cependant moins marquées que dans le cas de la chasse à l'arme à feu (Tableau 15).

La chasse à l'arc (Tableau 11) a permis de récolter 594 bêtes de plus qu'en 1990, soit une augmentation de plus de 51 %. À l'exception des zones 1 et 2 cette augmentation de la récolte s'est manifestée dans toutes les zones, même celles où l'on observe une diminution de la récolte à l'arme à feu. Cette situation pourrait démontrer la popularité croissante de la chasse au cerf à l'arc ou dénoterait l'impact des conditions de chasse.

La mortalité par accident routier (Tableau 29) est en baisse dans les zones 01 et 02. Par contre on note une augmentation ou une stabilité dans les zones 4, 8, 9 et 10.

Des indices nous indiquent que les populations de cerfs de la Gaspésie subissent un déclin, tout au moins dans la zone 1. Les statistiques laissent entrevoir que les populations de cerfs de la zone 2 semblent globalement stables. Cependant, une analyse plus détaillée permettrait probablement de discriminer des différences entre les parties est et ouest de la zone.

Le succès de la chasse à l'arc et le nombre d'accidents routier semblent démontrer le bon état des populations de cerfs des zones 9 et 10, les baisses enregistrées de la récolte globale seraient donc plutôt attribuables aux conditions de chasse difficile. Finalement les populations de cerfs des zones 4 à 8 sont visiblement en pleine croissance.

Les conditions de chasse

Les conditions de chasse en 1991 sont qualifiées de moyennes. Un beau temps mais très froid et sec a rendu difficile l'approche du gibier au début de la saison de chasse, à cause du bruit provoqué par les déplacements dans les feuilles.

En seconde moitié de la saison, quelques précipitations légères et quelques jours de chasse (parfois un seul dans les zones plus à l'ouest) sur fond de neige ont quelque peu amélioré les conditions de poursuite. Les spécialistes régionaux attribuent la baisse de la récolte de 1991, dans les zones 9, 10 et 11, aux conditions de chasse moins favorables dues à la persistance du froid.

La chasse à Anticosti

En 1991, un total de 7 910 cerfs ont été récoltés sportivement sur le territoire de l'île d'Anticosti (Tableau 9), ce qui représente une hausse de 606 cerfs par rapport à l'an dernier. La répartition de la récolte est la suivante: 60 % (4 707) mâles adultes, 31 % (2 470) biches et 9 % (733) faons (Tableau 13). Depuis 1984 c'est la première fois que la proportion de mâles adultes atteint le seuil des 60 %. Pour la même période, le succès de chasse de 1991, avec 1,77 cerf/chasseur, constitue lui aussi une remarquable performance puisque seule la saison 1986, avec un succès de 1,79 cerf/chasseur, lui est supérieure. La récolte sportive connaît une remontée sensible grâce à une qualité de chasse exceptionnelle. Un succès de chasse 1,90 cerf/chasseur pour le mois de septembre ne s'est pas vu depuis 1986. Mentionnons que cette situation se manifeste à la grandeur de l'île car les pourvoiries obtiennent des résultats similaires.

Les conditions hivernales 1991-1992

Dans les zones 1 et 2, l'hiver 1991-1992 est qualifié de clément, avec des précipitations de neige moins abondantes que par les années passées, particulièrement sur le versant de la Baie des Chaleurs.

Dans la zone 3 et la partie est de la zone 4 l'hiver est considéré comme moyen, compte tenu de l'épaisseur de neige et de la présence d'une croûte suffisamment résistante pour porter les cerfs à la fin de l'hiver.

Dans les zones 4 (partie ouest) 5, 6, 7 et 8 la fonte hâtive et rapide permet de considérer l'hiver comme clément, malgré des chutes de neige plus abondantes qu'au cours des dernières années.

Au nord de Montréal et dans l'Outaouais, les fortes précipitations et l'accumulation de neige avec une faible portance, font de cet hiver l'un des plus rigoureux de la dernière décennie.

À Anticosti, les résultats préliminaires du suivi de la rigueur de l'hiver ainsi que des inventaires aériens de certains secteurs amènent à croire que la survie des cerfs sera excellente.

Pronostics pour 1992

Compte tenu de l'ampleur du déclin enregistré dans la zone 1 et des tendances dans la zone 2, la chasse devrait y être de faible qualité en 1992.

Dans la zone 3 et la partie est de la zone 4, la rigueur de l'hiver amène à prévoir une certaine stabilité de la récolte.

Il est permis de croire que la récolte sera aussi stable dans les zones 9, 10 et 11, considérant que les pertes causées par la rigueur de l'hiver vont annuler les effets d'une faible mortalité par la chasse de 1991.

Dans le sud du Québec, où le cheptel est en pleine croissance, et pour Anticosti, la saison 1992 s'annonce très prometteuse.

Tableau 8. Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie au Québec^{ab}
- Période de 1972 à 1991 -

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c	
		Résidents	Non Résidents		Arme à feu	Arc
1972	4 328	65 511	1 261	6,5	5-16	-
1973	3 492	67 096	1 469	5,1	5-16	-
1974	1 155	56 637	1 097	2,0	5-16	-
1975	1 266	59 951	480	2,1	5-16	-
1976	2 074	64 339	491	3,2	5-16	-
1977	2 134	77 173	671	2,7	5-16	-
1978	2 016	70 654	671	2,8	5-16	-
1979	2 239	66 264	762	3,3	5-16	-
1980	4 205	79 436	841	5,2	5-16	-
1981	7 835	109 159	1 385	7,1	5-16	14
1982	3 933	103 080	1 348	3,8	5-16	14
1983	4 764	100 116	1 456	4,7	5-16	14
1984	6 894	93 910	740	7,3	12-16	14
1985	7 470	101 283	887	7,3	12-16	14
1986	9 502	113 930	1 009	8,3	12-16	11
1987	9 794	115 525	1 081	8,4	12-16	11
1988	10 015	117 417	1 133	8,4	12-16	14-23
1989	12 729	126 157	1 225	10,0	14-16	14-23
1990	13 759	127 364	1 166	10,7	14-16	14-23
1991	14 544 ^d	121 006 ^d	1 310 ^d	11,9	14-16	14-30

a À l'exclusion de l'île d'Anticosti.

b Les données incluent la chasse à l'arme à feu et la chasse à l'arc.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones.

d Rapport partiel au 15 juin 1992.

**Tableau 9. Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie à l'île d'Anticosti
- Période de 1972 à 1991 -**

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès ^a (cerf/ chasseur)	Durée de la chasse (jours)
		Résidents	Non Résidents		
1972	2 309	677	934	1,43	215
1973	2 601	748	923	1,56	215
1974	2 376	854	746	1,51	215
1975	1 665	851	527	1,20	104
1976	2 275	1 034	221	1,81	86
1977	2 079	1 225	155	1,51	85
1978	2 497	1 498	150	1,51	88
1979	2 892	1 619	137	1,65	91
1980	3 286	2 020	93	1,55	91
1981	4 759	2 628	82	1,76	117
1982	5 980	3 455	168	1,67	105
1983	6 461	3 549	220	1,72	112
1984	7 042	4 271	538	1,52	114
1985	7 846	4 325	739	1,60	121
1986	7 982	3 694	842	1,79	123
1987	7 549	3 630	1 462	1,52	123
1988	8 223	3 533	1 435	1,66	123
1989	7 823	3 916	1 358	1,51	123
1990	7 304	3 472	926	1,69	123
1991	7 910 ^b	3 816 ^b	724 ^b	1,77	123

a Depuis 1982, calculé pour les détenteurs de permis valables pour récolter deux cerfs, à l'exclusion du territoire réservé aux résidents de l'île.

b Rapport partiel au 21 avril 1992.

**Tableau 10. Récolte de Cerfs de Virginie à l'arme à feu, par zone de chasse
- Saisons de chasse 1989-1991 -**

Zone de chasse	Durée de chasse (jours)			Récolte		
	1989	1990	1991	1989	1990	1991
1	16	16	16	413	249	143
2	16	16	16	635	568	546
3	16	16	16	850	949	823
4	14	14	16	967	1 099	1 490
5	14	14	16	1 546	1 855	2 280
6	14	14	16	1 451	1 644	2 209
8	16	16	16	368	530	526
9	14	14	14	592	844	550
10	16	16	16	4 124	4 174	3 479
11	16	16	16	631	679	589
SOUS-TOTAL				11 572	12 591	12 635
20	123	123	123	7 823	7 303	7 909
TOTAL				19 395	19 894	20 544

**Tableau 11. Récolte de Cerfs de Virginie à l'arc, par zone de chasse
- Saisons de chasse 1989-1991 -**

Zone de chasse	Durée de chasse (jours)			Récolte		
	1989	1990	1991	1989	1990	1991
1	14	14	14	7	7	0
2	14	14	14	54	87	38
3	14	14	14	32	28	29
4	14	14	21	67	78	175
5	14	14	21	208	168	230
6	14	14	21	140	163	289
7	23	23	30	192	183	383
8	23	23	23	148	157	246
9	23	23	23	70	64	73
10	14	14	14	210	195	248
11	14	14	14	12	29	42
SOUS-TOTAL				1 140	1 159	1 753
20					1	1
TOTAL				1 140	1 160	1 754

N.B. Un total de 163 cerfs (non inclus) dont le type d'engin est indéterminé.

Tableau 12. Récolte de cerfs mâles durant la saison à arme à feu et superficie d'habitat pour le Cerf de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1991 -

Zone de chasse	Récolte de mâles	Superficie totale (km²)	Récolte/100 km²	Superficie habitat (km²)	Récolte/100km² d'habitat
1	143	26 435	0,5	19 043	0,8
2	545	16 231	3,4	11 950	4,6
3	584	8 718	6,7	5 800	10,1
4	1 489	8 015	18,6	6 174	24,1
5	1 944	2 151	90,4	1 457	133,4
6	2 204	6 474	34,0	3 738	59,0
8	340	1 546 ^a	22,0	425 ^a	80,0
9	386	5 084	7,6	4 484	8,6
10	2 571	21 927	11,7	10 710	24,0
11	518	5 401	9,6	3 034	17,1
20	4 706	7 678 ^b	61,3	7 678 ^b	61,3

a Partie sud de la zone 8 seulement.

b Superficie de la partie ouverte à la chasse seulement

Tableau 13. Sexe et groupe d'âge de la récolte de Cerfs de Virginie dans les zones de chasse.
- Saison de chasse 1991 -

ZONE	MÂLES ADULTES		FEMELLES ADULTES		FAONS		IND.	TOTAL	
1	^a 143	^b (0)	0	(0)	0	(0)	0	143	(0)
2	545	(10)	0	(11)	0	(17)	1	546	(38)
3	584	(5)	131	(13)	108	(11)	0	823	(29)
4	1 489	(66)	0	(55)	0	(54)	1	1 490	(175)
5	1 944	(62)	239	(90)	97	(78)	1	2 280	(230)
6	2 204	(90)	0	(86)	0	(113)	5	2 209	(289)
7	0	(116)	0	(144)	0	(123)	0	0	(383)
8	340	(94)	115	(84)	71	(68)	0	526	(246)
9	386	(24)	113	(26)	51	(23)	1	550	(73)
10	2 571	(55)	596	(102)	312	(91)	152	3 479	(248)
11	518	(11)	56	(13)	15	(18)	2	589	(42)
SOUS-TOTAL	10 724	(533)	1 250	(624)	654	(596)	163	12 635	(1 753)
ANTICOSTI	4 706	(1)	2 470	(0)	733	(0)	0	7 909	(1)
TOTAL	15 430	(534)	3 720	(624)	1 387	(596)	163	20 544	(1 754)
GRAND TOTAL	15 964		4 344		1 983		163	22 454	

a Chasse à l'arme à feu
b Chasse à l'arc

**Tableau 14. Récolte de Cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée
- Saison de chasse 1991 -**

Zec	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	TOTAL
Bras-Coupé-Désert	1	0	0	1
Casault	1	0	0	1
Chapais	7	0	0	7
Du Bas-St-Laurent	21	0	0	21
Owen	16	0	0	16
York-Baillargeon	3	0	0	3
Jaro	63	15	16	94
Louise-Gosford	5	0	0	5
TOTAL	117	15	16	148

Tableau 15. Résultats de la chasse contingentée des cerfs sans bois en 1990 et 1991

Zone	Nombre de permis		Récolte						Succès	
			Biches		Faons		Total		%	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991	1990	1991	1990	1991
3	660	660	173	131	153	108	326	239	49	36,2
5	600	600	219	239	78	97	297	335	50	55,8
8	460	460	143	115	43	71	186	186	40	40,4
9	560	560	145	113	73	51	218	164	39	29,3
10	1950	1950	693	526	297	312	990	908	51	46,6
11	125	125	49	56	14	15	66	71	53	56,8
Total	4355	4355	1422	1250	661	654	2083	1904	48	42,6

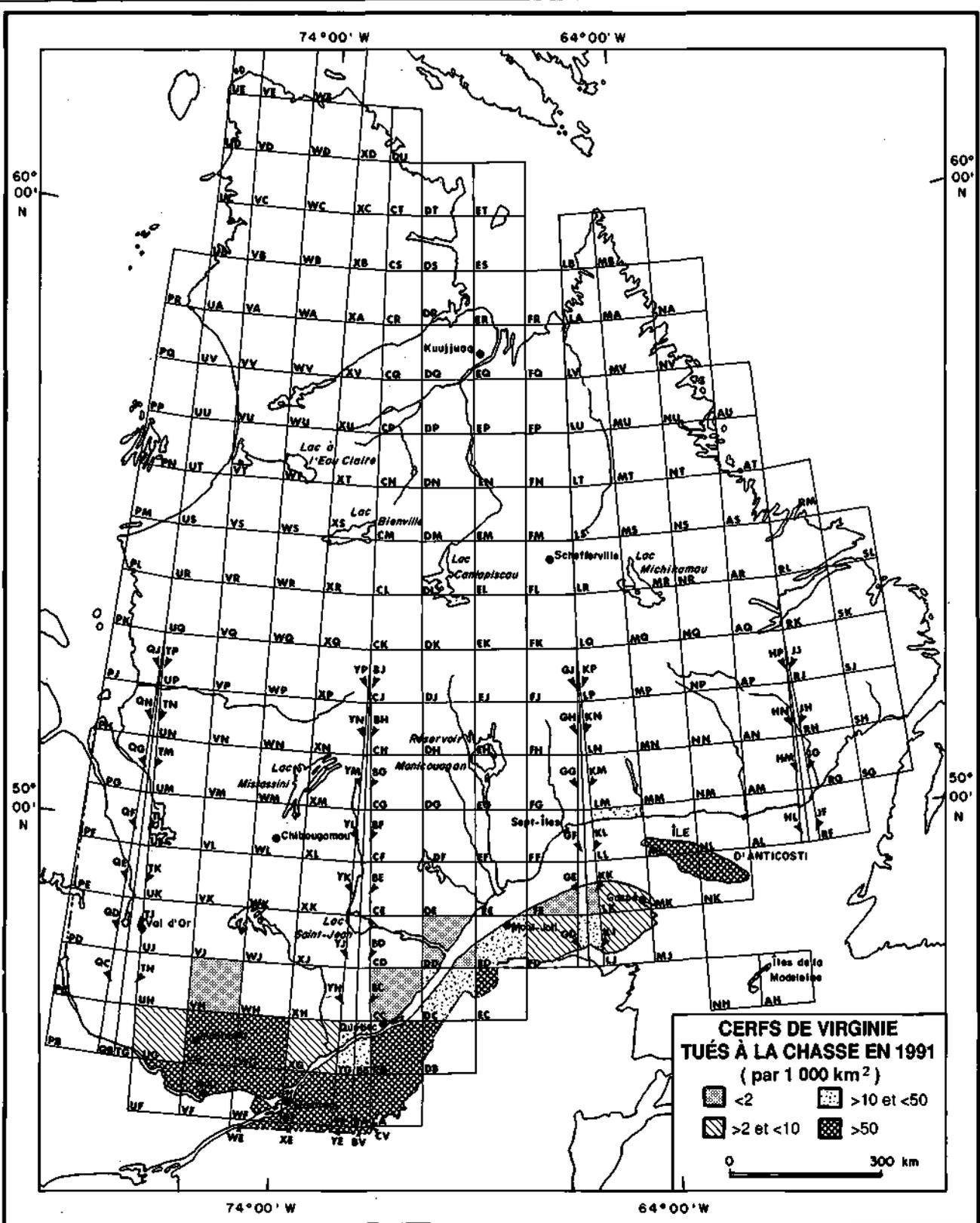


Figure 3. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 1990.

1.3. Le Caribou

(Collaboration André Gingras, région 09, Serge Couturier, région 10)

La chasse au caribou est aussi permise à l'hiver dans certaines zones. Les résultats présentés couvrent donc la période du 1^{er} décembre 1990 au 31 octobre 1991.

1.3.1 La réglementation

La réglementation permet une chasse automnale dans les zones 19 sud (partie ouest), 23 et 24 et une chasse hivernale dans une partie des zones 22 et 23.

De plus, de décembre 1990 à avril 1991, une saison de chasse hivernale au caribou a eu lieu dans la région de Fermont soit une nouvelle portion des zones 19 sud et 23. Un total de 1 000 permis étaient disponibles par tirage au sort et chaque chasseur avait le droit de rapporter deux caribous.

Le nombre de permis disponible était de 600 pour la chasse d'automne dans la zone 19 sud partie ouest, et de 1 000 pour la chasse d'hiver dans la zone 22.

Sauf pour la chasse automnale dans la zone 19 sud, un chasseur peut récolter 2 caribous par saison de chasse.

1.3.2 Les usagers

Au 2 juin 92, on rapportait la vente de 7 772 permis pour la chasse au caribou, dont 4 611 aux résidents et 3 161 aux non-résidents (Tableau 16). L'année précédente, on enregistrait la vente de 10 054 permis. Bien que non définitifs, ces chiffres dénotent une diminution de 10 % chez les résidents et de 35 % chez les non-résidents soit une diminution globale de 23 % (2 282 permis). Il semble donc que cette activité, considérée comme un luxe, ait été sensible aux variations économiques vécues en 1991.

Dans le secteur de Fermont, 961 des 1 000 permis disponibles furent attribués, alors que l'ensemble des permis disponibles fut alloué pour la chasse automnale dans la

zone 19 sud partie ouest (600), et pour la chasse hivernale dans la zone 22 (1 000 permis).

1.3.3 La récolte sportive

La récolte par la chasse sportive enregistrée pour 1991 est de 11 544 bêtes, soit 1 163 caribous (9 %) de moins qu'en 1990 (Tableau 16). Toutefois cette baisse est attribuable à la diminution du nombre de chasseurs puisque le succès moyen a augmenté de plus de dix points par rapport à 1991 et est le meilleur succès enregistré au cours des 9 dernières années. La figure 4 illustre la récolte par bloc Mercator (bloc lettre de 10 000 km²).

Zones 23 et 24

C'est la zone 23 qui fournit la plus grande partie de la récolte automnale avec 9 353 caribous (Tableau 17). La récolte fut toutefois inférieure de 14 % à celle de l'année précédente. La diminution du nombre de chasseurs, et non du succès de chasse explique cette baisse de la récolte. Le succès de chasse dans la zone 23 est demeuré excellent cette année.

Grâce à des migrations plus favorables dans la zone 24, la récolte de caribous a augmenté en 1991 passant de 238 à 295 (+ 24 %).

La chasse sportive est permise dans une partie de la zone 23 durant l'hiver depuis 1983. La récolte continue d'être peu importante (33 caribous en 1991) car peu de pourvoyeurs s'y intéressent.

Zone 22

Une seconde saison de chasse hivernale a eu lieu en 1990-1991 dans la zone 22. La récolte a été légèrement inférieure à celle de la première saison (1 126 comparativement à 1 473). Le succès de chasse est passé de 1.47 caribous/chasseur à 1.13 caribous par chasseur.

En raison de la ségrégation des sexes chez les caribous migrateurs en hiver, les hardes dans la région de Radisson et LG-4 sont surtout composées de mâles adultes. Cette tendance se reflète largement dans la récolte qui est composée de 86,1 % de mâles adultes, de 10,9 % de femelles adultes et de 2,8 % de jeunes. La sélection des chasseurs vers les bêtes aux bois imposants ne peut expliquer cette tendance dans la récolte puisque la majorité des grands mâles perdent leurs bois entre novembre et janvier. En fait, beaucoup de caribous récoltés ne portent plus de bois. Les chasseurs qui recherchent un trophée récoltent souvent des mâles de 2 ou 3 ans qui perdent leurs bois plus tard en hiver ou des femelles aux bois plus modestes qui les gardent jusqu'en juin.

Zone 19 sud (partie ouest)

La récolte par la chasse dans cette partie de la zone 19 a subi une baisse relativement importante (24 caribous ou 36 %) par rapport à 1990 (Tableau 17). Le succès de chasse (10 %) est le plus bas depuis que cette activité est en place, soit 1981. La proportion de mâles adultes dans la récolte est tout de même élevée (77 %) et constitue un record. Compte tenu des faibles densités de caribous et du nombre restreint de permis, la récolte et le succès varient beaucoup d'année en année.

Nous ne croyons pas que la récolte hivernale d'un certain nombre de caribous résidents de la zone 19 ait pu influencer la qualité de la chasse automnale, ces prélèvements ne s'effectuent pas dans les mêmes secteurs selon les saisons. Nous croyons plutôt que la récolte a été influencée par d'autres causes non reliées à l'espèce elle-même. La forte proportion de mâles adultes dans le prélèvement laisse croire que les chasseurs ont fait un choix, donc que la ressource était disponible. De plus, il faut prendre en considération que cette activité est accessoire car la très grande majorité des chasseurs sont en premier lieu des chasseurs d'originaux qui ont pu se procurer un permis de chasse au Caribou.

Zone 19-23 (secteur de Fermont)

Pour la première fois, une saison de chasse au Caribou a eu lieu en hiver dans une portion des zones 19 et 23, située dans la région de Fermont. Ce territoire couvre une superficie de 5 460 km². Cette saison s'est échelonnée entre le 1^{er} décembre 1990 et le 30 avril 1991.

Sur une possibilité de 1 000 permis disponibles, 961 permis ont réellement été vendus. Seulement 364 bêtes ont été récoltées pour un faible succès de chasse de 0,38 caribou/chasseur. Environ les deux-tiers de la récolte a été faite, dans la portion nord de la zone soit la zone 23. Le niveau de récolte s'explique par une migration peu importante du troupeau de la rivière George au sud de la Caniapiscou durant la période de chasse. Nous considérons tout de même que la majorité des caribous récoltés est associée aux caribous en migration du troupeau de la rivière George, compte tenu que le gros de la récolte s'est fait dans le nord-ouest de la zone (secteur du lac Germain et Bouteille). Un certain nombre de caribous locaux ont sûrement été prélevés par les chasseurs. On pourrait estimer ceux-ci à une cinquantaine.

1.3.4 La récolte à des fins d'alimentation

Quatre ethnies autochtones sont les principales utilisatrices du Caribou pour des fins d'alimentation au Québec: les Inuit, les Cris, les Naskapis et les Montagnais (Tableau 18). Ces derniers exploitent surtout le caribou dans les zones 19 et 23. Leurs niveaux de récolte ne sont pas connus mais on estime que la récolte la plus importante survient dans la région de Schefferville. Comme la communauté montagnaise de Matimekosh compte approximativement le même nombre de personnes que la communauté naskapie de Kawawachikamach, il est courant depuis quelques années d'estimer que la récolte de caribous des Montagnais est approximativement égale à celle des Naskapis. Leur récolte respective est donc estimée à 500 caribous en 1990-1991.

Un suivi de la récolte de la grande faune (caribou, ours noir, orignal) est en place, depuis quelques années, dans les diverses communautés crie de la région de la Baie

James (Tableau 17). Ce suivi est réalisé par l'Association des trappeurs avec la collaboration du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. En 1991, 819 Caribous furent recensés, soit une cinquantaine de moins qu'en 1990. La récolte fut plus importante à Mistassini (531 au lieu de 244) alors qu'elle a diminué de façon notable pour des autres communautés.

**Tableau 16. Statistiques sur la chasse sportive du Caribou au Québec
- Période de 1972 à 1991 -**

Année	Nombre de caribous	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours)
		Résidents	Non Résidents ^a		
1972	887	1 139	2 473	24,6	30
1973	1 231	1 775	3 224	24,6	30
1974	1 768	2 724	3 288	29,4	37
1975	1 437	2 202	358	56,1	37
1976	1 735	2 525	330	60,8	37
1977	1 663	2 359	343	61,5	37
1978	1 946	2 512	467	65,3	37
1979	2 463	2 794	698	70,5	37
1980	2 866	3 890	665	62,9	37
1981	3 392	4 805	827	60,2	37
1982	2 936	3 700	839	64,7	37
1983	4 056	2 905	858	53,9 ^b	109
1984	4 483	3 488	1 256	47,2	118
1985	6 095	3 338	1 764	59,7	31-152 ^d
1986	8 960	3 923	2 708	67,6	31-152
1987	8 797	4 414	3 686	54,3	31-152
1988	9 196	3 647	3 780	61,0	31-152
1989	10 178	4 043	4 436	60,0	31-152
1990	12 707	5 150	4 904	63,2	31-152
1991	11 544 ^c	4 611 ^c	3 161 ^c	74,3	31-152

a Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'espèce à compter de 1975.

b Le taux de succès à partir de 1983 est calculé en considérant le droit de prélever deux caribous pour chaque permis vendu.

c Rapport partiel au 2 juin 1992.

d Durée de la plus courte et de la plus longue saison permise dans les zones.

N.B. Les résultats de chasse ainsi que le nombre de permis vendus incluent les données concernant la chasse à l'arc pour la période du 1^{er} décembre 1990 au 31 octobre 1991.

**Tableau 17. Récolte de caribous par zone de chasse
- Saison de chasse 1990-1991**

Saison	Zone de chasse	Durée de la chasse (jours)	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
Hiver	22	151	970	123	32	1	1 126
	23	60	22	8	3	0	33
Automne	19	31	51	8	9	0	68
	23	92	7 132	2 309	186	2	9 629
	24	61	77	207	11	0	295
Secteur Fermont							
Hiver							
	19	151	77	56	32	0	165
	23	151	106	92	30	0	228
Total Fermont			183	148	62	0	393
TOTAL			8 435	2 803	303	3	11 544

N.B. Les résultats de chasse sont pour la période du 1^{er} décembre 1990 au 31 octobre 1991.

Tableau 18. Estimé de récolte de caribous à des fins alimentaires pour la saison 1990-1991

Communautés cries ¹	Nombre de caribous récoltés
Whapmagoostoo	119
Chisasibi	69
Wemindji	22
Eastmain	0
Waskagheganish	76
Némiscau	4
Mistassini	531
Waswanipi	0
TOTAL	819

Communautés inuit	Nombre de caribous récoltés
Kuujuarapik	N.D.
Umiujaq	N.D.
Inukjuak	N.D.
Povungnituk	N.D.
Akulivik	N.D.
Ivujivik	N.D.
Salluit	N.D.
Kangijsujuaq	N.D.
Quaqtaq	N.D.
Kangirsuk	N.D.
Tasiujaq	N.D.
Kuujuaq	N.D.
Kangijsualujuaq	N.D.
TOTAL	N.D.

Naskapis	N.D.
Montagnais	N.D.
GRAND TOTAL²	N.D.

1. Évalué en collaboration avec les communautés, données de l'Association des trappeurs Cris.

2. À titre de référence, le total évalué pour 1989-1990 était de 9 121 caribous.

N.D. Non disponible

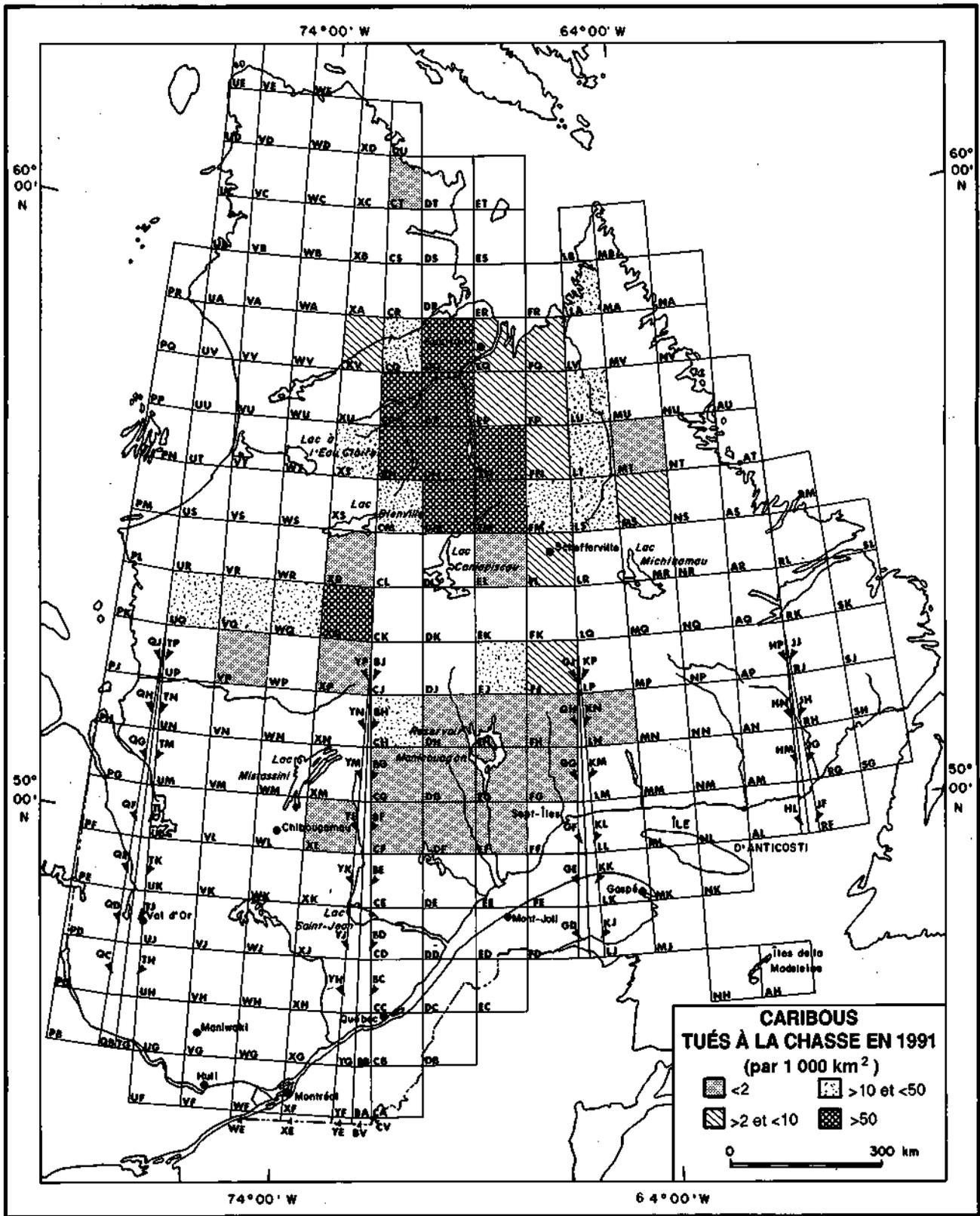


Figure 4. Caribous tués à la chasse en 1990.

1.4 L'Ours noir

1.4.1 La réglementation

Depuis 1991, une nouvelle réglementation oblige les non-résidents à utiliser les services d'un pourvoyeur s'ils désirent chasser l'ours à l'extérieur des réserves fauniques ou des zones d'exploitation contrôlée.

Par ailleurs, la saison fut allongée de 1 mois, en octobre, dans la zone 23.

1.4.2 Les usagers

Au 15 juin 1992, les statistiques disponibles indiquaient la vente de 21 119 permis (Tableau 19) pour la chasse à l'ours noir, dont 17 339 à des résidents et 3 780 à des non-résidents. Comparativement à 1990, ce nombre représente une baisse de 2 374 permis (10 %). Cette baisse est toutefois plus importante chez les non-résidents (-18 %) que chez les résidents (8 %).

1.4.3 La récolte

Globalement, la récolte d'Ours noirs par la chasse et le piégeage a baissé de 4,3 % par rapport à 1990 (Tableaux 19 et 20). La récolte a augmenté dans 9 zones (zones 1, 5, 13 à 18 et 23), mais a diminué dans plusieurs zones du sud et du sud-ouest (2 à 4, 6 à 12).

La récolte par la chasse a globalement diminué de 11 % (306 ours tableaux 20 et 22). La baisse a touché à presque toutes les zones du sud à l'exception de la zone 7, elle fut plus importante dans les zones 4, 10, 12 et 15. La baisse s'est aussi reflétée sur la récolte dans les zecs (Tableau 27), où le nombre d'ours est passé de 472 à 327, soit une diminution de 31 %. Les zecs des régions 02, 03, 07 et 08 furent les plus affectées et les variations sont parfois importantes pour certaines d'entre elles. La baisse a aussi affecté la récolte dans les réserves fauniques (Tableau 26) et particulièrement celles de la région 07 où la récolte est passé de 60 à 34.

Règle générale, il semble que la diminution du nombre de chasseurs explique la baisse de récolte puisque le succès global se maintient à un niveau, relativement élevé, (11,7 %, tableau 19) très légèrement inférieur à celui de 1990. Le succès de chasse peut être estimé à 9 % pour les résidents et à 25 % pour les non-résidents.

La récolte par le piégeage (Tableau 22) a globalement augmenté de 22 % (158 ours), passant de 720 à 878 ours. Cette augmentation est imputable à la hausse de la récolte dans les zones 13, 15 et 18 (225 ours). Ailleurs elle a diminué ou est demeurée à peu près stable. Si le nombre de piégeurs, rapportant la capture d'ours, semble plutôt stable, on remarque que l'effort de piégeage fourni par chacun a augmenté. Le tableau 23 indique qu'une plus grande proportion de piégeurs ont enregistré plus d'un ours et que le nombre moyen d'ours enregistrés par le piégeur est plus élevé.

On remarque aussi que la récolte totale par 100 km² d'habitat est particulièrement élevée dans les zones 10, 12, 11 et 13, ainsi que dans plusieurs zones du sud et de l'est du Québec. Finalement la figure 5 illustre la répartition de la récolte d'ours noir au Québec en 1991 par bloc marcor (bloc lettre de 10 000 km²).

Récolte d'ours par saison

La récolte printanière prend de plus en plus d'importance par rapport à la récolte automnale aussi bien du côté de la chasse que du côté du piégeage (Tableau 20). En 1991, la récolte printanière représentait 77 % de la récolte annuelle, alors que cette proportion était de l'ordre de 50 % dix ans auparavant. La récolte par la chasse printanière effectuée par les résidents a connu une hausse significative de 14 % (Tableau 24). Par contre, celle des non-résidents a chuté de 16 %, pour revenir à un niveau légèrement inférieur à celui de 1989.

La récolte automnale a diminué de 28 %, elle passe de 1 060 à 764 prises. C'est la troisième baisse consécutive. Elle est attribuable à la baisse de la récolte par les résidents, celle des non-résidents étant demeurée stable (Tableau 24).

Conclusion

En 1991, la baisse de la récolte d'ours semble généralisée dans toutes les zones frontalières du Québec.

L'augmentation de la récolte par le piégeage, concentrée dans les zecs 1, 13, 15 et 18, masque une baisse dans la plupart des autres zones.

La chasse printanière par les résidents prend de plus en plus d'importance, inversement, elle est en nette diminution pour les non-résidents.

**Tableau 19. Statistiques sur la chasse sportive de l'Ours noir au Québec
- Période de 1972 à 1991 -**

Année	Récolte			Permis		Succès (%)	Durée de la chasse
	Arme à feu	Arc	Total	Résidents	Non-résidents		
1972	643	-	643	2 357	2 927	12,2	-
1973	427	-	427	3 809	3 029	6,2	-
1974	489	-	489	4 071	2 649	7,3	-
1975	458	-	458	5 181	2 263	6,2	-
1976	752	-	752	6 763	1 980	8,6	-
1977	684	-	684	7 446	1 780	7,4	-
1978	999	-	999	7 874	2 193	9,9	-
1979 ^a	1 070	-	1 070	25 511	1 828	3,9	152
1980	1 747	-	1 747	35 990	3 103	4,5	128-150 ^d
1981	1 524	-	1 524	41 341	3 366	3,4	102-123
1982	1 436	-	1 436	40 087	3 374	3,3	101-123
1983	1 747	-	1 747	41 326	3 390	3,9	101-123
1984 ^b	1 437	-	1 437	19 444	3 423	6,3	96-123
1985	1 586	-	1 586	21 480	3 616	6,3	96-116
1986	2 454	-	2 454	23 140	3 793	9,1	96-116
1987	1 952	-	1 952	19 916	4 442	8,0	96-116
1988	2 036	262	2 298	18 373	4 606	10,0	96-123
1989	2 311	379	2 690	19 854	4 940	11,0	96-126
1990	2 327	466	2 799 ^e	18 859	4 634	11,9	96-126
1991	1 967	502	2 473 ^{c-f}	17 339 ^c	3 780 ^c	11,7	96-126

a Instauration d'un permis spécifique à l'ours noir.

b Hausse du coût des permis.

c Rapport partiel au 15 juin 1992.

d Plus courte et plus longue saison permise dans les zones.

e Incluant 6 ours dont le type d'engin est indéterminé.

f Incluant 4 ours dont le type d'engin est indéterminé.

Tableau 20. Récolte saisonnière d'Ours noirs par le piégeage, la chasse et autres causes depuis 1979 au Québec.

Année	Récolte						Grand total	
	Chasse			Piégeage				Autres Causes
	Printemps	Automne	Total	Printemps	Automne	Total		
1979	425	660	1 085	26	44	70	67	1 222
1980	794	955	1 749	100	194	294	221	2 264
1981	625	900	1 525	362	129	491	150	2 166
1982	463	976	1 439	209	124	333	59	1 831
1983	801	968	1 769	338	99	437	175	2 381
1984	608	832	1 440	329	190	519	104	2 063
1985	1 022	604	1 626	451	114	565	209	2 400
1986	1 284	1 171	2 455	347	209	556	528	3 539
1987	1 205	759	1 964	444	145	589	141	2 695
1988	1 309	1 021	2 330	319	162	481	119	2 929
1989	1 692	998	2 690	498	138	636	164	3 490
1990	1 858	941	2 779	601	119	720	136	3 657 ^a
1991	1 792	681	2 473	795	83	878	109	3 460

A) Incluant 2 ours dont la cause de la mort est indéterminée.

**TABLEAU 21. Récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse
- Saison de chasse 1991**

Zone de chasse	Superficie Habitat (km ²)	Récolte				Total	Récolte /100 KM ²
		Printemps		Automne			
		Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage		
1	19 043	47 (1)	184	6 (0)	11	248 (1)	1,31
2	11 950	40 (22)	60	12 (0)	7	119 (22)	1,18
3	5 800	5 (8)	27	5 (0)	4	41 (8)	0,84
4	6 174	26 (2)	35	32 (1)	2	95 (3)	1,59
5	1 457	6 (0)	5	8 (0)	0	19 (0)	1,30
6	3 758	12 (0)	2	31 (0)	2	47 (0)	1,25
7	3 903	21 (4)	17	15 (0)	6	59 (4)	0,52
8	1 500	0 (0)	0	2 (0)	2	4 (0)	0,27
9	4 484	24 (1)	5	25 (0)	5	59 (1)	1,34
10	18 854	86 (235)	19	134 (31)	4	243 (266)	2,20
11	4 600	33 (18)	8	24 (1)	2	67 (19)	1,87
12	17 441	59 (245)	19	24 (26)	3	105 (271)	2,16
13	22 758	146 (145)	74	30 (11)	1	251 (156)	1,79
14	37 750	55 (70)	6	42 (2)	0	103 (72)	0,46
15	34 902	183 (47)	114	48 (8)	17	362 (55)	1,19
16	17 630	27 (0)	9	13 (1)	0	49 (1)	0,28
17	22 961	6 (1)	0	5 (0)	0	11 (1)	0,05
18	84 073	170 (44)	211	95 (2)	16	492 (46)	0,64
19	180 170	2 (1)	0	13 (0)	1	16 (1)	0,01
23	N.C.	0 (0)	0	6 (28)	0	6 (28)	N.C.
Sous-total		948 (844)	795	570 (111)	83	2 396 (955)	0,54
TOTAL		2 587		764		3 351	

() Nombre d'ours récoltés par des non-résidents

Tableau 22. Récolte d'Ours noir par zone, en 1990 et 1991

Zone	Chasse		Plégeage		Total chasse + plégeage	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
1	61	54	129	195	190	249
2	95	74	71	67	166	141
3	40	18	40	31	80	49
4	112	61	52	37	164	98
5	11	14	3	5	14	19
6	69	43	4	4	73	47
7	38	40	34	23	72	63
8	6	2	0	2	6	4
9	56	50	6	10	62	60
10	583	486	29	23	612	509
11	89	76	3	10	92	86
12	26	354	23	22	449	376
13	306	332	60	75	366	407
14	164	169	6	6	170	175
15	320	286	75	131	395	417
16	28	41	14	9	42	50
17	3	12	7	-	10	12
18	313	311	139	227	452	538
19	27	16	2	1	29	17
23	25	34	1	-	26	34
TOTAL	2773	2873	705	878	3478	3351

Tableau 23. Répartition de la récolte Ours noir par piégeur (1982-1991)

Année	1 OURS		2 A 9 OURS		10 OURS ET PLUS		TOTAL	
	% des piégeurs	Moyenne d'ours	% des piégeurs	Nb moyen d'ours	% des piégeurs	Nb moyen d'ours	Nb moyen d'ours	Moyenne des piégeurs
1982	71,2	1,0	28,1	5,2	0,7	11,0	1,00	2,25
1983	59,9	1,0	39,0	3,0	1,1	12,0	1,01	1,89
1984	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1985	55,9	1,0	41,6	3,2	2,5	11,7	1,02	2,17
1986	63,2	1,0	34,2	2,6	2,1	10,8	1,02	2,09
1987	57,1	1,0	40,3	3,3	2,6	14,0	1,02	2,28
1988	63,9	1,0	34,4	2,8	1,8	14,0	1,02	1,84
1989	54,8	1,0	43,2	3,3	2,0	18,4	1,02	2,33
1990	53,7	1,0	44,1	3,4	2,6	14,1	1,02	2,39
1991	47,8	1,0	48,6	3,7	3,6	19,6	1,03	2,98

Tableau 24. Récolte d'Ours noir par la chasse, par les résidents et les non-résidents (à l'exclusion des réserves fauniques), 1991.

Animaux morts	Non-résidents		Résidents		TOTAL
	Automne	Printemps	Automne	Printemps	
	N	N	N	N	
1982	29	164	943	299	1435
1983	41	274	917	525	1757
1984	41	287	793	321	1442
1985	51	487	545	535	1618
1986	60	615	1095	665	2435
1987	45	658	708	539	1950
1988	69	707	944	573	2293
1989	97	876	895	816	2684
1990	93	1001	823	835	2752
1991	97	844	576	948	2456

**Tableau 25. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse (Incluant les réserves)
- Saison de chasse 1991 -**

Zone de chasse	Mâles(1) adultes		Femelles(1) adultes		Oursons (jusqu'à 2 ans)		Indéterminés	TOTAL		
	Chasse		Piégeage		Chasse				Piégeage	
1	32	113	13	46	9	35	1	249		
2	48	41	21	17	5	9	0	141		
3	10	22	7	9	1	0	0	49		
4	39	25	20	12	2	0	0	98		
5	8	3	3	2	3	0	0	19		
6	20	2	19	1	4	1	0	47		
7	26	14	13	8	1	1	0	63		
8	1	0	1	1	0	1	0	4		
9	31	7	8	2	11	1	0	60		
10	272	16	165	6	49	1	0	509		
11	39	6	28	4	9	0	0	86		
12	232	13	104	7	18	2	0	376		
13	203	59	114	15	15	1	0	407		
14	101	5	56	1	12	0	0	175		
15	174	80	76	37	36	12	2	417		
16	29	6	9	3	3	0	0	50		
17	6	0	1	0	5	0	0	12		
18	198	150	81	63	32	14	0	538		
19	11	1	2	0	3	0	0	17		
23	23	0	7	0	4	0	0	34		
TOTAL	1 503	563	748	234	222	78	3	3 351		

(1) 2 ans et plus.

Tableau 26. Récolte d'ours noir dans les réserves fauniques – Saison 1991

Réserve faunique	Printemps		Automne		Total		
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Total
Région 01							
de Dunière	1	0	0	0	1	0	1
de Matane	5	0	0	1	5	1	6
de Rimouski	3	0	0	0	3	0	3
des Chic-Chocs	2	0	0	0	2	0	2
Total 01	11	0	0	1	11	1	12
Région 02							
Ashuapmushuan	4	0	4	0	8	0	8
Région 03							
de Portneuf	8	0	0	0	8	0	8
des Laurentides	34	0	0	0	34	0	34
Total 03	42	0	0	0	42	0	42
Région 04							
Mastigouche	11	6	0	0	11	6	17
Région 06							
Rouge-Matawin	0	2	0	0	0	2	2
Région 07							
de Papineau-Labelle	16	0	0	0	16	0	16
de La Vérendrye	17	0	1	0	18	0	18
Total 07	33	0	1	0	34	0	34
TOTAL	101	8	5	1	106	9	115

Tableau 27. Récolte d'ours noir dans les zones d'exploitation contrôlée – Saison 1991

Zec	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 01							
du Bas-St-Laurent	6	0	1	0	7	0	7
Owen	12	4	0	0	12	4	16
Total 01	18	4	1	0	19	4	23
Région 02							
Chauvin	0	0	1	0	1	0	1
de des Passes	0	0	1	0	1	0	1
du lac Brébeuf	0	0	0	1	0	1	1
du lac-de-la-Boiteuse	1	0	0	0	1	0	1
Mars-Moulin	0	0	1	1	1	1	2
Total 02	1	0	3	2	4	2	6
Région 03							
des Martres	0	1	1	0	1	1	2
du Lac-au-sable	0	0	1	0	1	0	1
Jaro	0	0	0	1	0	1	1
Total 03	0	1	2	1	2	2	4
Région 04							
du Chapeau-de-Paille	1	4	2	0	3	4	7
Ménokéosawin	2	4	0	0	2	4	6
Tawachiche	0	0	1	0	1	0	1
Total 04	3	8	3	0	6	8	14
Région 05							
Louise-Gosford	0	0	1	0	1	0	1
Région 06							
Boullé	16	0	0	0	16	0	16
Collin	3	0	2	0	5	0	5
de-la-Maison-de-Pierre	0	0	4	0	4	0	4
des Nymphes	2	6	0	0	2	6	8
Lavigne	0	0	1	0	1	0	1
LeSueur	3	0	0	0	3	0	3
Mitchinamécus	0	1	0	0	0	1	1
Petawaga	9	0	4	0	13	0	13
Total 06	33	7	11	0	44	7	51

Tableau 27. Récolte d'ours noir dans les zones d'exploitation contrôlée – Saison 1991 (suite)

Zec	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 07							
Bras-Coupé-Désert	44	0	1	0	45	0	45
de Rapide-des-Joachims	9	0	12	0	21	0	21
Pontiac	4	0	0	0	4	0	4
St-Patrice	46	0	3	0	49	0	49
Total 07	103	0	16	0	119	0	119
Région 08							
Capitachouane	2	0	2	0	4	0	4
Dumoine	43	0	11	0	54	0	54
Festubert	0	0	1	0	1	0	1
Kipawa	13	0	0	0	13	0	13
Maganasipi	4	0	1	0	5	0	5
Restigo	19	1	1	0	20	1	21
Total 08	81	1	16	0	97	1	98
Région 09							
D'Iberville	0	0	1	0	1	0	1
de Forestville	1	0	0	0	1	0	1
de Labrieville	6	0	0	0	6	0	6
Matimek	0	0	1	0	1	0	1
Trinité	0	0	1	0	1	0	1
Total 09	7	0	3	0	10	0	10
TOTAL	247	21	56	3	303	24	327

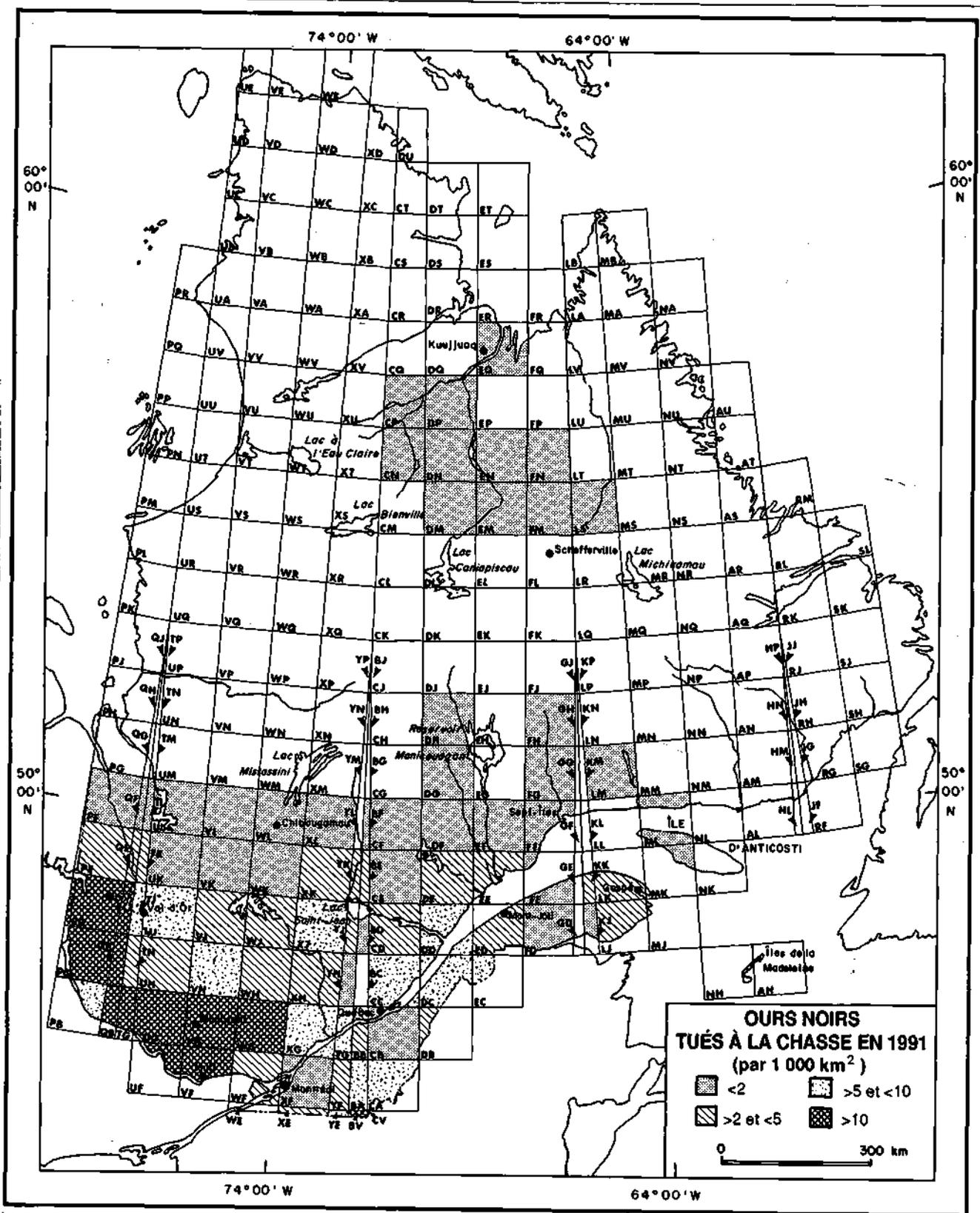


Figure 5. Ours noirs tués à la chasse en 1991.

2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE

Les données compilées dans cette section regroupent les gros gibiers morts de causes diverses, autres que la chasse sportive et le piégeage. Le décompte des animaux morts n'étant pas systématique sur tout le territoire, seuls sont compilés les animaux rapportés par le biais du système d'information sur la grande faune. L'information est recueillie proportionnellement à sa facilité d'observation. En effet, la plus grande quantité de données est susceptible de provenir des régions où les observateurs sont les plus nombreux. La mise en oeuvre de projets de recherche spécifiques dans un secteur donné peut occasionner des hausses dans la découverte de carcasses ou dans la capture de prédateurs, sans que cela soit significatif d'une variation du taux de mortalité ou de la densité des différentes espèces. Ces hausses peuvent simplement être dues à l'intensification des recherches dans ce secteur.

En 1991, 4 625 fiches rapportant des gros gibiers morts par d'autres causes que la chasse et le piégeage ont été saisies. Le cerf de Virginie, avec 87,0 % des fiches reçues, figure toujours au premier rang des mortalités inventoriées. Pour sa part, l'orignal suit avec 11 % tandis que l'ours noir totalise 2 %.

2.1 L'Orignal

En 1991, 499 orignaux, dont la cause de la mort est autre que la chasse sportive, ont été comptabilisés (Tableau 28). Les accidents routiers occupent la première place avec 50 %, les causes non identifiées suivent avec 28 % et le braconnage affiche 18 %.

2.2 Le Cerf de Virginie

Cette année, 4 017 cerfs ont été rapportés suite à des mortalités autres que la chasse (Tableaux 29 et 30). Les accidents routiers culminent avec 67 % tandis que la prédation, le braconnage et autre accaparent respectivement 19 %, 9 % et 7 % des enregistrements.

Le nombre de cerfs tués lors d'accidents routiers s'est révélé un très bon indicateur du niveau de population puisqu'il est totalement aléatoire. Les cas de prédation peuvent aussi servir d'indice, mais ils sont plus fortement biaisés.

**Tableau 29. Mortalité des Cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1991 -**

Zone de chasse	Cause de la mort				Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Autre	
1	6	148	19	26	199
2	11	99	35	32	177
3	17	45	94	15	171
4	23	32	176	14	245
5	42	9	524	12	587
6	47	11	369	22	449
7	17	77	316	34	444
8	42	14	532	30	618
9	14	48	130	19	211
10	92	123	328	51	594
11	14	41	56	13	124
12	0	4	2	2	8
13	0	0	3	0	3
15	12	47	48	12	119
18	0	0	3	0	3
19	0	0	0	1	1
20	14	0	45	5	64
TOTAL	351	698	2 680	288	4 017

**Tableau 28. Mortalité des Orignaux par des causes autres que la chasse sportive
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1991 -**

Zone de chasse	Cause de la mort				Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Autre	
1	6	2	9	9	26
2	8	0	11	15	34
3	6	0	15	3	24
4	6	0	15	7	28
5	1	0	1	1	3
6	0	0	6	4	10
7	1	0	65	8	74
8	1	0	9	1	11
9	7	2	22	12	43
10	6	1	6	10	23
11	1	0	1	1	3
12	9	1	9	7	26
13	6	2	10	8	26
14	1	0	0	4	5
15	16	4	43	22	85
16	2	0	2	3	7
17	1	0	1	0	2
18	9	3	18	12	42
19	1	0	8	13	22
20	0	0	0	1	1
22	1	0	1	2	4
TOTAL	89	15	252	143	499

Tableau 30. Sexe et groupe d'âge des Cerfs de Virginie impliqués dans des accidents routiers
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1991 -

Zone de chasse	Accidents routiers				Total
	Mâles	Femelles	Jeunes	Indéterminés	
1	4	13	2	0	19
2	6	23	3	3	35
3	24	53	10	7	94
4	48	70	44	14	176
5	102	226	179	17	524
6	89	180	59	41	369
7	120	117	39	40	316
8	170	212	69	81	532
9	36	58	24	12	130
10	75	130	87	36	328
11	14	22	14	6	56
12	1	1	0	0	2
13	1	0	1	1	3
15	24	15	8	1	48
18	0	2	1	0	3
20	14	20	6	5	45
TOTAL	728	1 142	546	264	2 680

2.3 Le Caribou

L'amplitude des déplacements des troupeaux nordiques et l'immensité du territoire rendent difficiles les cueillettes d'informations sur les mortalités autres que par la chasse. Toutefois, il est raisonnable de penser que la mortalité du Caribou, par des causes autres que la chasse sportive, est loin d'être négligeable. Les noyades, les accidents ferroviaires, la prédation, la chasse commerciale au Labrador et la chasse de survivance des communautés naskapis, inuits et montagnaises du Québec influencent certainement les niveaux de populations nordiques de caribous.

Plus au sud, sur les troupeaux sédentaires des Grands-Jardins, de Val-d'Or et de la Gaspésie, malgré un suivi plus formel, les données sont là aussi inexistantes.

2.4 L'Ours noir

En 1991, 109 ours noirs dont la cause de mortalité est attribuable ni à la chasse sportive ni au piégeage, ont été recensés (Tableau 31). Les accidents routiers dominent avec 41 %, tandis que le contrôle des animaux invisibles et le braconnage sont associés respectivement à 24 % et 8 % des enregistrements.

Tableau 31. Mortalité des Ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le pléageage
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1991 -

Zone de chasse	Cause de la mort				Total
	Braconnage	Accident routier	Autre	Contrôle	
1	0	2	1	0	3
2	0	0	1	0	1
3	0	2	0	0	2
4	0	2	0	0	2
5	0	1	0	0	1
6	0	0	1	0	1
7	0	5	1	1	7
8	0	0	1	1	2
9	0	0	1	0	1
10	1	7	2	2	12
11	0	2	8	2	12
12	1	0	2	6	9
13	2	3	2	3	10
14	0	0	1	0	1
15	1	5	1	5	12
16	0	0	0	1	1
17	0	1	1	0	2
18	2	7	8	1	18
19	2	2	3	1	8
22	0	2	1	1	4
TOTAL	9	41	35	24	109

APPENDICE I

Noms scientifiques des animaux
mentionnés dans le texte

Orignal
Cerf de Virginie
Caribou
Ours noir

Alces alces
Odocoileus virginianus
Rangifer tarandus
Ursus americanus



Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction de la gestion
des espèces et des habitats

SP 1943-09-92

Document PDF numérisé à 300 DPI
Reconnaissance optique de caractères
Numériseur Kodak I260/I280
Adobe Acrobat 6.0
Le 20 décembre 2004
Micromatt Canada Ltée